

MALONS et ELZE

Bulletin municipal n°62 aout 2016.

Sommaire :

Le mot du maire : page 2

Informations utiles : page 3

Travaux communaux : pages 4 à 10

Informations municipales: page 11

Etat civil : page 12

Téléphone et internet : pages 13 à 16



SCIAGE DU BOIS DU GARAGE PAR LA SCIE MOBILE

Le mot du Maire

Après de nombreuses réunions avec les préfets et sous-préfets de Lozère et du Gard, notre commune et celle de Pontails et Bresis ont réussi à rejoindre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) lozérien qui comprendra, entre autres, la Communauté de Communes de VILLEFORT et jouxtera nos deux communes. Les premières réunions se sont déroulées dans un climat très cordial entre les présidents et les autres communes « isolées ».

C'est au début du mois de septembre que sera choisi le berger (ou la bergère). Le « jury » sera composé principalement de représentants de la Chambre d'agriculture, de membres du Conseil Municipal, d'agriculteurs et de propriétaires locaux. Le dossier avance donc bien.

Malgré des événements nationaux tragiques et inquiétants pour l'avenir, je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'été.

Le Maire, Philippe GAILLARD

Informations utiles

Rendez-vous avec les élus

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin sur rendez-vous

La 2eme adjointe, Ghislaine GELMETTI : le mardi ou le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 61 10 94

Fax : 04 66 61 12 94

Email : malonsetelze@nordnet.fr

Coordonnées de M Patrick MALAVIEILLE

Conseiller départemental du canton de la Grand Combe

Hôtel du département

30044 NIMES cedex 9

Tel : 04 66 76 76 63 -Fax 04 66 76 79 48

Courriel : patrick.malavieille@gard.fr 22

Travaux communaux

Périmètres de protection pour les captages : Malons-Village et le Frontal :

La procédure administrative en vue de la protection des captages d'eau publique a été confiée à la Société OTEIS de MONTPELLIER. IL convient donc d'obtenir de la part du Préfet l'autorisation de prélever l'eau dans le milieu naturel. Pour cela une Déclaration au titre de la Loi sur l'eau sera nécessaire. En outre, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est nécessaire pour, entre autres, pouvoir interdire toute activité nuisible aux deux sources.

Fin des travaux route de Elze :

Le radier en béton a été réalisé sur la route d'Elze, au niveau du ruisseau « Le Millaret », celui-là même qui avait débordé, était passé sur la route et avait provoqué son effondrement. Le goudronnage sera effectué ultérieurement. Nous sommes en attente de la décision du SIVOM à ce sujet.

Rencontre avec le député DUMAS William :

Le jeudi 21 juillet à 14h45, le maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré dans le cadre d'une réunion publique le député DUMAS W.

Il a été remercié pour avoir participé à hauteur de 5000 euros au projet de réalisation du futur logement du berger au SALZET.

D'autres sujets ont été bordés, et plus particulièrement la Loi NOTRe qu'il a contribué à amender, notamment en faisant passer le seuil de 10 000 à 5000 habitants pour un EPCI en zone montagne.

Printemps forestier Cévenol :

Un très beau succès malgré une météo redoutable

Le printemps forestier cévenol qui s'est tenu le week-end du 1^{er} mai à Malons a connu un succès de fréquentation inespéré malgré une météo redoutable.

Preuve s'il en fallait de l'intérêt général de la manifestation organisée en réponse aux coupes forestières rases qui ont mis la population de la commune en état de choc. La rencontre avec le collectif SOS forêts Cévennes a fait le reste. La municipalité et le collectif se sont associés pour co-organiser ces rencontres dont le programme chargé a nécessité un week-end complet pour aborder l'ensemble des questions posées par la gestion forestière actuelle.

Le samedi matin a démarré par la visite de coupes rases sur plusieurs hectares d'un seul tenant, où un simple regard a suffi à faire prendre conscience à la bonne cinquantaine de personnes présentes, qu'un dommage grave avait eu lieu ici.

L'avis était unanime : l'inadéquation des méthodes d'exploitation dans ces pentes raides est choquantes (reste d'arbres déchiquetés, accumulation des rémanents abandonnés et ravines d'érosion, rochers bousculés et brisés...) Les grumes ont été emportés au plus court et tout le reste laissé tel quel. Les agents de l'ONF ont expliqué au cours d'une visite

d'une parcelle domaniale qu'une gestion respectueuse de la forêt et des sols est possible si l'on s'en donne les moyens.

Fort de ces constats, l'après-midi s'est ensuite poursuivie par les tables rondes qui ont fait salle comble autour des thèmes suivants « Comment se passer des coupes rases et Comment préserver l'environnement ? ». Deux films ont été projetés : « Menace sur la forêt françaises » et « Aigoual , la forêt retrouvée » . Le dimanche trois tables rondes : « Filières Locales, Préservation de la Ressource dans la durée, La Forêt comme bien commun » ont correspondu à la demande du public . De nombreux stands d'informations avait été choisis dans le milieu associatif pour leur lien avec les thèmes abordés : ceux du collectif SOS Forêt Cévennes, du réseau pour les alternatives Forestières R.F.A, du Collectif Bois 07, de l'»A.S.LG.F. (Association syndicale libre de gestion forestière) de la Cévenne Ardéchoise. Egalement une animation pédagogique sur le bilan carbone de la combustion du bois, et une exposition sur la forêt de la M.N.E. (Maison de la Nature et de l'Environnement d'Alès).

Mais aussi le stand du Mouvement des Décroissants, la judicieuse et très pédagogique animation sur la vie des Sols de Nature et Progrès et enfin une animation festive autour de l'habillage d'un arbre remarquable.

Exemple de coupe rase à Cessenades



Berger communal-Appel à candidatures

Permis de construire maison du berger et garage communal :

La future maison du berger ainsi que le garage communal ont obtenu le permis de construire. Le bois qui constituera le bardage est déjà scié, les éléments constituant l'ossature le seront bientôt.



Coupe, débardage et sciage du bois pour la construction du garage communal :

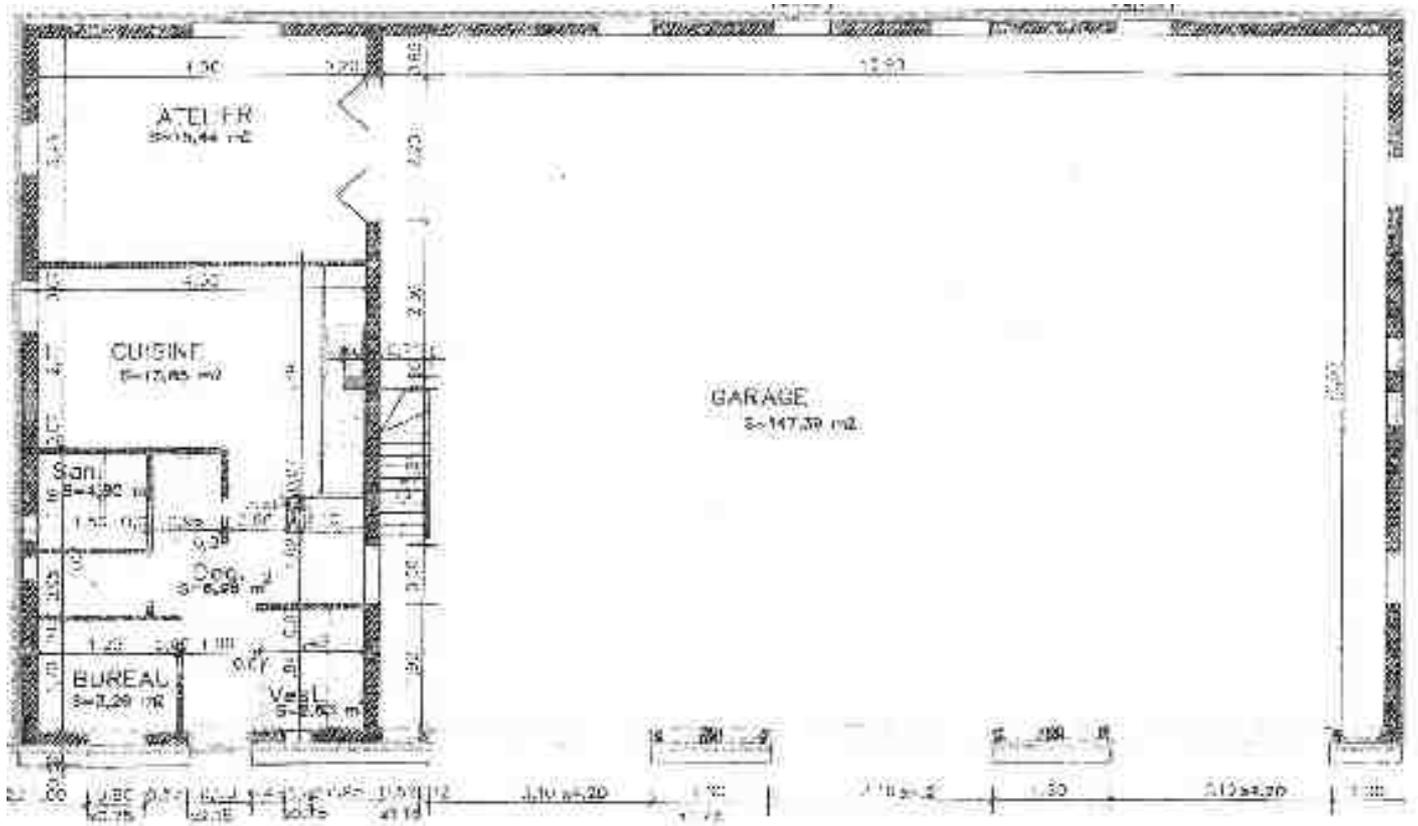


Le garage sera construit avec ossature bois. Ce bois a pour origine la forêt de Malons et est scié sur place avec une scie mobile.



Intégration dans le paysage du garage communal

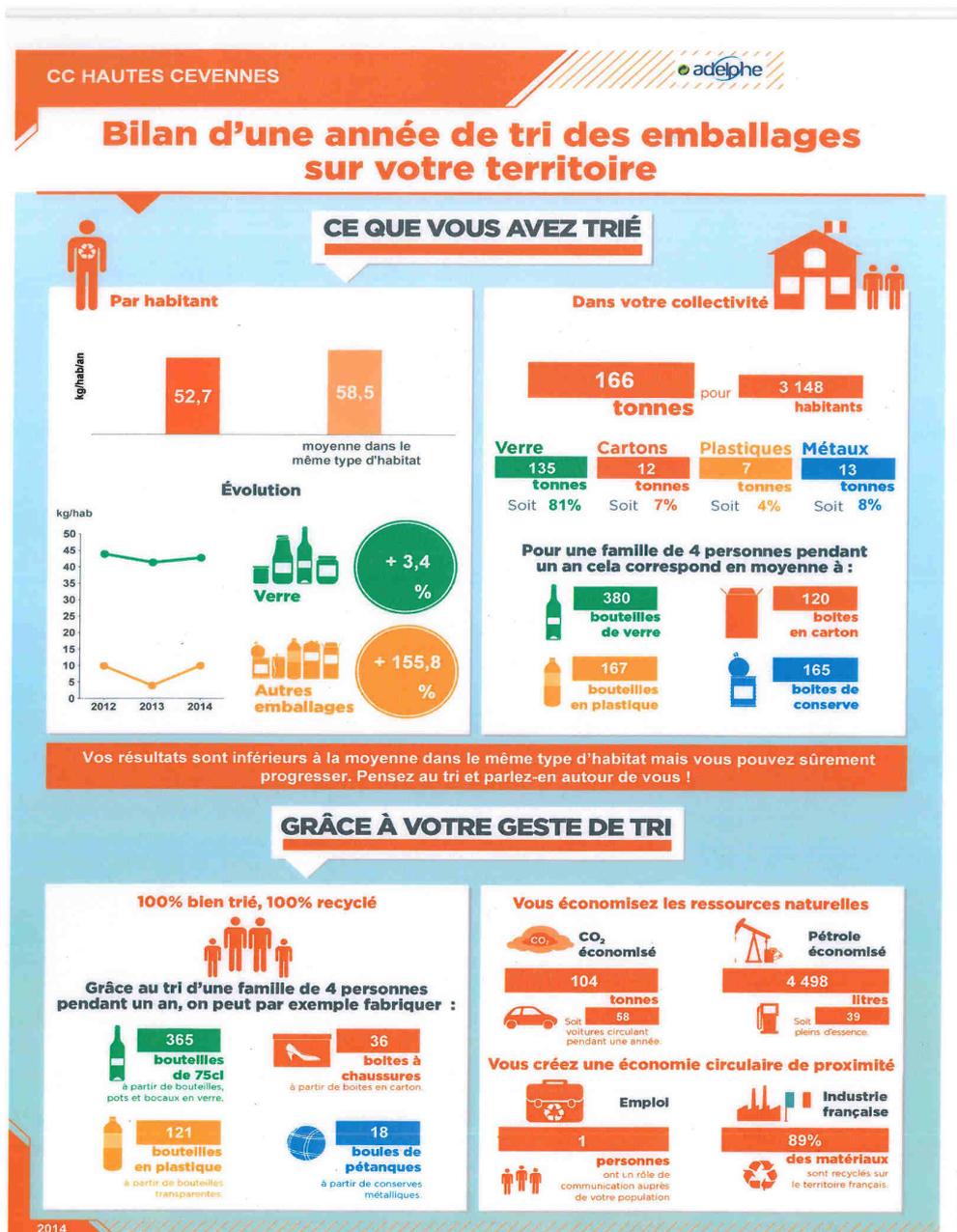
PLAN DU GARAGE



Informations municipales

Le passage des encombrants sur la commune aura lieu le 23 août 2016 et le 29 novembre 2016. Appeler impérativement la communauté des communes au 04 66 61. 19. 55 :

Bilan du tri sélectif sur une année.



Nouveau périmètre Natura 2000



Etat civil

Naissance : DIAS Mattéo né le 7 avril 2016 à Aubenas

Décès : ALLARD Odette : décédée le 25 janvier 2016

CHEVALIER Cédric : décédé le 9 avril 2016

THOMAS Leona : décédée le 17 avril 2016

COLENCON Rosa : décédée le 13 juin 2016

Nouveaux habitants

Nous rappelons aux familles nouvellement installées sur la commune qu'il est impératif de se faire connaître en mairie dès leur arrivée. En effet, afin de faciliter l'organisation du transport scolaire la mairie doit recenser les enfants en âge scolaire, sans quoi ils ne pourront en bénéficier.

Collectif « téléphone-internet du Très Haut Gard »

Téléphonie et internet : la révolte des manants...

Lassés de subir de nombreux dysfonctionnements de la téléphonie fixe, de « bénéficier » d'une très mauvaise couverture de la téléphonie mobile et d'être dans l'impossibilité d'accéder à un internet haut-débit (hors d'une solution satellitaire individuelle, non satisfaisante), des citoyens ont décidé de constituer un collectif sur le territoire des communes d'Aujac, de Malons-et-Elze, de Pontails-et-Brésis et de Bonnevaux, intitulé Collectif téléphone-internet du très Haut-Gard, afin de porter des demandes sur ces trois sujets:

-- pour le réseau fixe : demande à Orange d'entretien régulier, de rénovation et de modernisation de ce réseau (et non pas une politique de "rapetassage" au coup par coup comme depuis trop longtemps).

-- pour le téléphone mobile : demande d'une couverture correcte de l'ensemble du territoire de nos communes.

- pour internet : dans le cadre du plan départemental "très haut-débit" qui prévoit qu'à terme 100% des foyers du Gard seront connectés à la fibre optique, la priorité doit être

donnée aux zones mal ou pas du tout desservies en haut-débit, d'où notre demande que l'accès à la fibre optique dans nos communes fasse partie de la première phase de ce plan.

[l'Etat a programmé 3 milliards de subventions aux plans départementaux "très haut-débit", principalement pour éviter la fracture numérique dans les zones rurales et de montagne]

A l'heure actuelle tout le monde a besoin d'internet et d'un bon réseau téléphonique, y compris les touristes curieux de visiter le parc national des Cévennes que l'on reçoit localement dans nos petites structures d'accueil et qui aident notre coin de pays à vivre !!

Nous avons obtenu le soutien des 4 municipalités, du Conseil Communautaire, du Conseiller Départemental et du Député. Ce collectif bien actif à Malons et Elze a travaillé en étroite collaboration avec le Maire et le conseil municipal. Quelques résultats tangibles ont été obtenus sur la téléphonie fixe, sur les deux autres sujets des démarches ont été effectuées, elles doivent être poursuivies, on n'est pas sûr d'obtenir vraiment quelque chose mais pour l'instant rien n'est fermé et on aura eu au moins le mérite d'avoir essayé. Il s'agit d'une démarche citoyenne pour revendiquer une légitime application du principe fondateur d'égalité territoriale, et il en va du maintien ou du développement de la population sur notre territoire. Nous voulons pouvoir continuer à vivre ici et nous ne sommes pas des citoyens de 3ème zone !

- Pour la téléphonie fixe : après moult péripéties, la responsable d'Orange pour les collectivités locales du Gard a pris les choses en main, est venue rencontrer la municipalité et le Collectif à Malons, et des réparations ont été effectuées. Il reste quelques poteaux par terre mais elle a

promis que c'était pour bientôt. On a un véritable interlocuteur qui est réactif et efficace, ce n'est pas rien. On peut considérer qu'au moins pour ça, notre action a porté ses fruits.

- Pour la téléphonie mobile : sur notre proposition, la Mairie a écrit à la Région pour demander que la commune soit intégrée dans le projet d'identification des zones grises, et au Conseil Départemental pour que la commune soit inscrite sur la liste des communes susceptibles de bénéficier de la 3ème vague du plan national de résorption des zones blanches ou grises.

- Pour le Très Haut-Débit par la fibre optique : c'est sans doute le sujet le plus difficile mais aussi le plus important pour l'avenir. Rien n'est joué. Le phasage précis du plan départemental va être élaboré en septembre-octobre et voté en novembre. C'est maintenant qu'il faut s'exprimer pour ne pas passer encore une fois à la trappe. Nous avons remis au Conseil Départemental une pétition en ce sens largement signée par les habitants (permanents, secondaires, temporaires, 250 signatures à ce jour) des 4 communes, et avons été reçus par une conseillère du Président en juin. Les Maires des 4 communes ont adressé, début juillet, une lettre au Président du Conseil Départemental portant la même demande. La bataille continue ...

Contacts : Anne et Patrice Guastella (Le Frontal), Dinah et Jean-Claude Basaldo (Le Frontal), Dominique Jobert et Franck Bernon (La Boissière).



Mise en page et impression : Mairie de MALONS et ELZE